



DE : Direction des ressources humaines

À : Tout le personnel

<p style="text-align: center;">Programme de relève des cadres intermédiaires : lancement des activités de repérage</p>

Montréal, le 12 février 2008 – Pour soutenir le développement des compétences au sein de notre organisation et favoriser le remplacement des nombreux départs à la retraite anticipés des cadres du réseau au cours des prochaines années, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a récemment confirmé la poursuite du programme de relève des cadres intermédiaires.

Tout comme l'Agence, le CSSS Jeanne-Mance a constaté, lors de l'exercice de planification stratégique de la main-d'œuvre réalisé à l'automne 2007, que plusieurs postes d'encadrement pourraient devenir vacants très bientôt, dans certains secteurs.

Nous sommes donc à la recherche de futurs cadres ayant un intérêt pour la gestion et qui possèdent un profil correspondant aux critères habituellement considérés chez les cadres au sein de l'organisation.

Si vous croyez correspondre au profil recherché et êtes intéressés à occuper éventuellement un poste d'encadrement permanent ou par intérim, vous êtes invités à vous inscrire au programme de relève des cadres, en préparant une lettre à l'intention de votre supérieur immédiat (2 copies) qui fait état de votre profil et des raisons qui justifient votre candidature. Cette lettre doit être transmise **au plus tard le lundi 25 février 2008, à 16h.**

Si votre candidature est retenue, vous serez rencontré par un comité et éventuellement soumis à une évaluation de potentiel.

Pour plus d'information, communiquez avec Charles-André Bureau, au 514 842-7180, poste 7851.